



La FCPE dénonce la double sectorisation de collèges

La FCPE dénonce la double sectorisation de certains collèges décidée par le conseil départemental du Calvados. Sa présidente départementale fait aussi le point sur d'autres sujets.

La double sectorisation

En septembre 2022, lors d'une conférence de presse organisée dans les locaux du conseil départemental, son président Jean-Léonce Dupont, annonçait une modification de la sectorisation dans certains collèges. Concrètement, à Caen, les élèves dirigés vers le collège Dunois auront la possibilité de s'inscrire au collège Pasteur. Et ceux qui sont fléchés vers le collège Guillemot de Mondeville auront la possibilité de rejoindre le collège Brunet à Caen.

Arguments avancés par le Département et relayés par la direction académique : l'adaptation à une évolution démographique défavorable et la volonté de favoriser la mixité sociale en permettant aux écoliers des quartiers d'être des collégiens de centre-ville.

La présidente de la FCPE départementale (Fédération des conseils de parents d'élèves), Maud Rothmann, ne l'entend pas du tout de cette oreille. « **La mixité sociale, c'est l'arbre qui cache la forêt des mauvaises raisons**, s'insurge la fédération des parents d'élèves. **Nous ne sommes pas contre ce principe, bien évidemment, mais dans ce cas, la mixité sociale est détournée au profit d'une logique de renflouage des collèges de centre-ville.** »

La FCPE craint également que cette nouvelle sectorisation « **profite davantage aux familles les mieux informées et les plus impliquées dans la scolarité de leurs enfants, au risque de compromettre l'équilibre social des collèges de périphérie** ».

A Vire, où la double sectorisation des collèges Maupas et Val-de-Vire provoque la fermeture du second, la FCPE dénonce une décision « **incompréhensible. Pourquoi fermer un collège à taille humaine qui présentait de bons résultats, malgré un indice social**

plus bas (1). D'autre part, on réalise des travaux pour réduire la capacité d'accueil de Val-de-Vire et maintenant, on en programme de nouveaux pour l'augmenter... »

Les moyens en baisse

La FCPE dénonce une baisse des moyens. Moyens humains d'abord : « **Il y a de moins en moins de professeurs remplaçants. Il est urgent d'organiser une concertation entre le ministère et les syndicats d'enseignants, afin de redonner de la valeur à ce métier qui n'attire plus les jeunes** ». Moyens horaires ensuite. Maud Rothmann évoque « **des dotations horaires globales en forte baisse dans les établissements. Les marges de manœuvre étaient déjà très mince, c'est encore pire maintenant.** »

Le rôle de la FCPE

Forte de 4 000 adhérents dans le département, la FCPE reste la première organisation de représentants des parents d'élèves. « **Nous siégeons dans les instances consultatives de l'Éducation nationale et nous sommes source d'informations pour tous les parents d'élèves** » résume Maud Rothmann.

« **Nous avons également un rôle de médiateur entre les équipes éducatives et les parents dans certains cas.** » La FCPE emploie deux salariés dans le département.

(1) L'indice de position sociale (IPS) est un outil de mesure de la situation sociale des élèves, déterminé à partir des professions et catégories socioprofessionnelles des parents. Plus l'indice est élevé, plus l'élève évolue dans un contexte familial favorable aux apprentissages. Il est de 87,8 au collège Val-de-Vire, contre 101,7 au collège Maupas. A Caen, l'IPS du collège Pasteur est de 138,1 contre 86,4 au collège Dunois. Source : data.education.gouv.fr

FCPE Calvados, 1018 boulevard du Grand-Parc, porte 10, 14200 Hérouville-Saint-Clair. Tél. 02 31 43 76 77. Site internet : <https://14.fcpe-asso.fr/>

Jean-Philippe GAUTIER.



Maud Rothmann, présidente de la FCPE du Calvados. DR.